

PRÉAVIS N° 247/2021 I

AU CONSEIL COMMUNAL

Places de jeux communales – travaux de rénovation

Demande de crédit de CHF 82'000.- (TTC)

Déléguée municipale : Mme Fabienne Freymond Cantone

1^{re} séance de la commission

Date	Jeudi 6 mai 2021 à 19h
Lieu	Ferme du Manoir, salle du Conseil communal

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

I. Introduction

I.1 Etat de la situation

Les places de jeux sont des éléments majeurs d'une ville pour favoriser la sociabilisation et l'apprentissage des enfants, mais aussi la rencontre des parents, des jeunes adultes, etc. Elles jouent un rôle essentiel de liant social dans les quartiers et les espaces publics.

Ce sont des lieux de découverte et d'aventure que les enfants expérimentent au travers de leur développement physique, de leur imaginaire et de leur relationnel.

Une stratégie pour les aires de jeux de la Ville est mise en place depuis 5 ans. Elle tient compte, entre autres, de la diversité de leurs usages, de leurs matériaux, des équipements, de leur situation géographique.

La mise en œuvre de cette stratégie, qui regroupe plusieurs services de l'administration communale, veille à l'évolution, l'adaptation, la création et l'intégration de nouvelles places de jeux en adéquation avec les attentes des usagers et des enjeux que présente leur planification dans l'espace public.

La Ville de Nyon possède 26 places de jeux. Ces espaces ont, pour certains, des équipements vieux de plus de 8 ans ne pouvant plus être réparés. S'ils ne mettent pas en danger les utilisateurs (auquel cas le jeu serait immédiatement retirés) leur durée de vie restante est faible. Il faut donc planifier leur remplacement pour ne pas présenter des places de jeux incomplètes.

Le présent préavis a pour objectif de solliciter auprès du Conseil communal un crédit permettant d'entretenir et de maintenir les places de jeux sur domaine communal en finançant les travaux qui ne peuvent être financés par le budget de fonctionnement du Service espaces verts et forêts.

2. Description du projet

2.1 Travaux de rénovation et de compléments de places de jeux

Le Service des espaces verts et forêts fait réaliser régulièrement – en plus des contrôles exécutés par les jardiniers dans le cadre des passages pour les entretiens – des expertises des équipements des places de jeux par des sociétés spécialisées.

Ces contrôles permettent d'assurer que la statique, les matériaux et les pièces des équipements répondent toujours aux sollicitations, aux usages et ne présentent pas de défauts.

Les revêtements des aires de chutes sont également contrôlés, afin qu'ils gardent toujours leur pouvoir absorbant.

Ces expertises prennent en considération l'évolution des recommandations et des normes en vigueur, afin que les équipements puissent être adaptés en conséquence.

NYON · PRÉAVIS N° 247/2021 AU CONSEIL COMMUNAL

Sur la base des dernières expertises réalisées pour l'ensemble des places de jeux en fin d'année 2020, il ressort que des adaptations sont nécessaires.

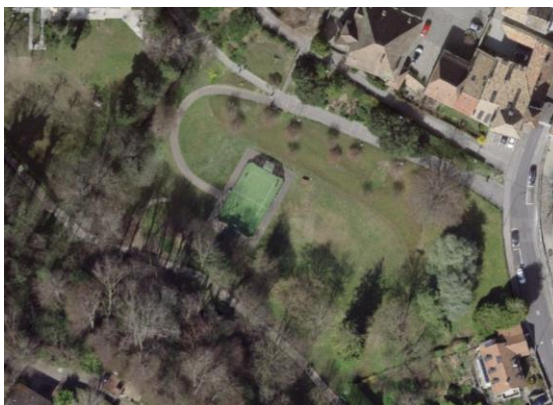
Une partie des adaptations et des réparations est couverte par le budget de fonctionnement. Mais un financement complémentaire est sollicité par le présent préavis afin de conserver et assurer la sécurité des équipements restants.

Ces coûts sont détaillés ci-dessous. Ils sont en adéquation avec la Stratégie aires de jeux de la Municipalité.

La Combe – Terrain multisport

Ce terrain multisport, réalisé en 2006 et très attractif, présente un revêtement synthétique usé dont certaines altérations peuvent être accidentogènes.

Un changement total de la surface est nécessaire et représente un investissement de CHF 30'000.– (TTC).



Ancienne école de la Redoute – « Cage de Grimpe »

L'Ecole de la Redoute n'étant plus en fonction, l'affectation du site est dédiée à la Maison de quartier.

L'usage de la cage de grimpe en bois ne répond plus à la demande. L'équipement présente des faiblesses statiques et son revêtement n'est plus aux normes de sécurité pour son aire de chutes.

L'utilisation de cette installation présentant un danger, il est proposé de la démonter et de libérer cet espace pour augmenter la polyvalence du préau.

Le coût de cette opération représente un montant de CHF 9'500.– (TTC).



Ecole des Tattes d'Oie

Le jeu constitué de deux cabanes en bois reliées par un plancher est vétuste. Il ne répond plus aux normes de sécurité tout comme son revêtement pour absorber les chutes.

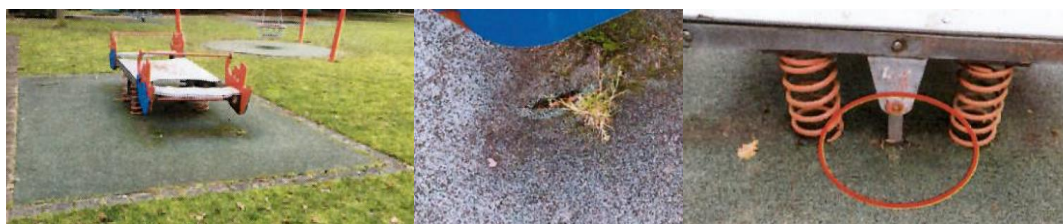
Sa démolition et le rétablissement du revêtement sur cette zone du préau sont estimés à CHF 12'600.- (TTC).



Parc de Mangette

Un changement du revêtement absorbant, qui ne répond plus aux normes de sécurité des aires de chutes, doit être effectué pour deux équipements : un portique à nacelle et un jeu à bascule sur ressorts. Pour ce dernier, il s'agit également de le remplacer par un jeu équivalent, compte tenu de son état et de sa statique défectueuse.

Le montant de ces travaux s'élève à CHF 29'900.- (TTC).



Ainsi, le crédit sollicité via le présent préavis – sur la base des investigations et des estimations présentées ci-avant – représente un montant total de CHF 82'000.- (TTC).

Sous réserve de l'obtention du crédit d'investissement, ces travaux seraient réalisés de suite, afin d'éviter la « fermeture » de certaines installations et assurer la sécurité de ces espaces.

3. Incidences financières

La somme de CHF 82'000.- nécessaire pour les travaux de rénovation ou rétablissement des places de jeux ne peut pas être couverte par le budget de fonctionnement du Service des espaces verts et forêts.

EMPLACEMENTS	ETATS / CONSTATS Éléments notifiés	COÛTS DE RÉTABLISSEMENTS REMARQUES
LA COMBE	Terrain multi-jeux – revêtement à changer	30'000.- CHF/TTC
ANCIENNE ÉCOLE DE LA REDOUTE	Jeu plus aux normes à enlever	9'500.- CHF/TTC
ÉCOLE DES TATTES D'OIE	Ensemble de cabanes et revêtement à enlever	12'600.- CHF/TTC
PARC MANGETTE	Changement des revêtements en 2 lieux et d'un jeu	29'900.- CHF/TTC
TOTAL		82'000.- CHF/TTC

Pour mémoire, le budget de fonctionnement permet uniquement la réalisation de réparations et de travaux de maintenance de « petite importance » nécessaires sur l'année en cours.

Ce budget est fortement sollicité en raison du vieillissement des installations et de l'usage de nouveaux sols fluents (le sable par exemple, altère plus rapidement les équipements par son effet abrasif).

Le montant moyen annuel disponible sur le budget de fonctionnement pour ces interventions est de l'ordre de CHF 60'000.-. Pour l'année 2020 c'est un montant d'environ CHF 52'000.- (TTC) qui a été dépensé pour des réparations et de la maintenance de « petite importance ».

Pour l'avenir, la tendance est à une augmentation du coût compte tenu également du nombre de places de jeux réalisées ces dernières années (liées à de nouveaux parcs et rénovations d'écoles).

4. Aspects du développement durable

4.1 Dimension économique

La rénovation des jeux permettra d'éviter, pour une partie des équipements, d'éventuelles interventions dans l'urgence et des places de jeux partiellement condamnées. A savoir qu'en cas d'accidents, ils sont susceptibles d'engendrer la responsabilité de la Commune et des coûts supplémentaires.

4.2 Dimension sociale

Les aires dédiées aux jeux et les espaces publics comme sont des éléments cruciaux pour la cohésion sociale. Ils sont largement sollicités – encore plus cette année du fait de la pandémie liée au COVID-19 – comme lieux d'évasion pour la population.

Le maintien, la diversité et le déploiement de ces espaces sur le territoire nyonnais sont importants afin de répondre à l'augmentation de la population, des usages et afin de continuer à offrir des lieux de proximité ressourçant propices à la rencontre et la détente.

4.3 Dimension environnementale

L'emplacement de ces espaces stimule l'interaction et la sensibilisation des usagères et usagers avec leur environnement.

Les matériaux utilisés pour les places de jeux font l'objet d'une vigilance particulière vis-à-vis de leurs composants, de leurs origines et de la capacité à pouvoir être recyclés, afin de minimiser leur impact sur l'environnement.

Ceci en répondant aux normes européennes émises en matière de sécurité.

5. Conclusion

Le crédit d'investissement demandé via le présent préavis permettra de pallier le manque de ressources financières que présentent les comptes de fonctionnement, déjà fortement sollicités en raison de la vétusté des installations et anticiper l'augmentation des contraintes urbaines

Ce montant va permettre de maintenir l'attractivité des places de jeux et d'assurer l'augmentation de leurs usages en répondant aux exigences de sécurité.

La stratégie pour les aires de jeux de la Ville confirme les besoins des interventions proposées pour maintenir ces équipements en état. Ceci en toute cohérence avec les réflexions liées à leur développement sur le territoire nyonnais.

Le Conseil communal de Nyon

- vu** le préavis N° 247/2021 « Places de jeux communales - travaux de rénovation - demande d'un crédit de CHF 82'000.- (TTC) » ;
- ouï** le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet ;
- attendu** que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour :

décide :

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 82'000.- (TTC) pour permettre de financer les travaux de rénovation des places de jeux du domaine communal ;
2. de porter ce montant en augmentation du compte N° 9143.20 - *dépenses du patrimoine administratif*, dépense amortissable en 10 ans.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 29 mars 2021 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

Daniel Rossellat



Le Secrétaire :

P.-François Umiglia

Annexe

- Fiche d'investissement

FICHE D'INVESTISSEMENT

PREAVIS No. 247 / 2021

Places de jeux communales

Date: Nyon le

25.03.2021

Demande d'un crédit d'investissement de CHF 82'000.- TTC pour des travaux de rénovation

Situation des préavis au 25.03.2021	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Total des préavis votés par le Conseil communal	39 200 329	26 344 802	13 472 665	5 252 306	30 968 925	19 549 000

Situation des emprunts au 25.03.2021	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Plafond d'emprunt selon préavis N°15/2016 adopté le 12.12.2016	225 000 000	360 000 000	360 000 000	360 000 000	360 000 000	360 000 000
Emprunts au 1er janvier	168 024 886	213 000 000	263 000 000	289 000 000	297 500 000	291 300 000
Evolution des emprunts durant la période +/-	44 975 114	50 000 000	26 000 000	8 500 000	-6 200 000	-291 300 000
Emprunts fin période/date du jour	213 000 000	263 000 000	289 000 000	297 500 000	291 300 000	0

Cautionnements et garanties	
Plafond (préavis N°15/2016)	30 000 000
Engagé	-14 578 100
Caution demandée	0
Disponible	15 421 900

Dépenses et recettes d'investissement	CHF	Estimation des dépenses d'investissements nets					
		2021	2022	2023	2024	2025	2021-2025
Descriptif/Libellé							
Travaux divers	82 000	82 000					82 000
Total de l'investissement	82 000	82 000	0	0	0	0	82 000

Estimation amort. + entretien		
Durée ans	Montant Amortiss.	Entretien annuel
10	8 200	
	82 000	

Financement du préavis	
	CHF
Budget de fonctionnement:	
Trésorerie courante	
Investissement:	
Emprunts	82 000
Total des besoins en financement	

Coûts d'exploitation	Libellé / années	Estimation des coûts d'exploitation					
		2021	2022	2023	2024	2025	2021-2025
Coût total d'exploitation		1 640	9 840	9 840	9 840	9 840	41 000
Intérêts en %	2,00%	1 640	1 640	1 640	1 640	1 640	8 200
Entretien		0	0	0	0	0	0
Amortissements		0	8 200	8 200	8 200	8 200	32 800
Personnel supp. en CHF		0	0	0	0	0	0
Personnel supp. en EPT		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes		0	0	0	0	0	0
Recettes		0	0	0	0	0	0
Coûts nets d'exploitation		1 640	9 840	9 840	9 840	9 840	41 000